

4 593 aménagements recensés en mai 2017

Parmi lesquels : 540 mares, 654 fascines, 693 barrages, 945 haies et 130 zones enherbées.

Dossier : Les zones enherbées

Un outil polyvalent pour limiter le ruissellement et l'érosion :

- > Lutte contre l'érosion des sols, grâce au système racinaire des graminées qui accroît la résistance du sol à l'arrachement.
- > Dépôt des particules contenues dans le ruissellement, l'herbe jouant un rôle de peigne en ralentissant les écoulements.
- > Infiltration d'une partie du ruissellement.

Différentes localisations possibles selon l'effet recherché :

- **Fourrière aval d'une parcelle** : pour réduire les transferts de terres et le ruissellement provenant de cette parcelle,
- **Versant pentu** : pour protéger le sol contre l'érosion,
- **En fond de vallon** : pour protéger le sol contre l'incision par le ruissellement concentré,
- **En amont d'une béttoire** : pour filtrer en partie l'eau qui s'y engouffre,
- **En bordure d'un cours d'eau** : pour retenir les limons pouvant colmater les frayères.

Efficacité des zones enherbées :

- **Absence d'érosion** même pour des vitesses d'écoulement élevées de 1 à 2 m/s, contrairement au sol labouré où l'érosion commence à partir de 0,2 m/s,
- **Cinq à cinquante fois moins de transfert de terre**, selon la largeur de la bande enherbée (résultats en sortie d'une parcelle de blé sur toute une saison culturale - INRA 97/98 Le-Bourg-Dun),
- **Vitesse d'infiltration** comprise entre 10 et 200 mm/h (2 à 5 mm/h à travers une croûte de battance).

Des fonctionnalités multiples :

Les zones enherbées limitent les transferts de produits phytosanitaires et de fertilisants. Elles constituent un lieu de gîte, de nourriture et de reproduction pour le gibier et la faune auxiliaire.

bdcastor.fr recense 130 zones enherbées représentant 78 ha.

Les zones enherbées temporaires ou réalisées sans aides publiques ne sont pas renseignées dans la base.

Les documents ressources de l'AREAS

Pour plus d'infos sur les zones enherbées :

<http://www.areas-asso.fr/wp-content/uploads/2016/11/14-zone-enherbee.pdf>

Les trophées de l'hydraulique douce

Les trophées de l'hydraulique douce 2017 ont été décernés par l'AREAS et la Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime lors d'une cérémonie ensoleillée organisée chez Monsieur Lacuisse, agriculteur à Néville et lauréat de l'édition 2014/2015.

Les prix ont été attribués à :

- > Monsieur Antoine Colboc, Saint Martin du Manoir - 1^{er} prix
- > Monsieur Edgard Dumortier, Saint Vaast du Val - 2^{ème} prix
- > Monsieur Patrick Lebrun, Butot - 3^{ème} prix

Ces prix récompensent leur engagement dans la lutte contre l'érosion.

[Plus d'information sur les trophées de l'hydraulique douce.](#)



Astuces BD Castor : la fiche de synthèse

Les fiches de synthèse 2017 par bassin versant sont disponibles en ligne.

[Retrouvez les synthèses par territoire dans www.bdcastor.fr](http://www.bdcastor.fr)

Fichier AREAS

Vous pouvez également éditer vos propres fiches de synthèse :

Sélectionnez l'onglet : consultation

Selectionnez par territoire, maître d'ouvrage...

Cliquez sur «fiche de synthèse».



Prochain rendez-vous :

> 7 septembre 2017 à 14h : Inauguration d'une zone tampon humide artificielle au Lycée Agricole d'Yvetot (76).

[Toutes les informations sur ce projet porté par l'AREAS](#)

AREAS

2 Avenue Foch
76 460 St Valery en Caux
02 35 97 25 12

Contact programme BD CASTOR :
Jérôme LEDUN, chargé de mission
j.ledun@areas.asso.fr

BD CASTOR

Un projet soutenu par :